

**BUREAU DU VENDREDI 7 JUIN 2024**

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 31 mai 2024 s'est réuni le 7 juin 2024, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN - Vice-Président
  - Noëlle CHENOT - Maire de SURZUR - Vice-Présidente
  - Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - Vice-Présidente
  - Nadine PÉLERIN - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente
  - Jean- Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU - Vice-Président
  - Thierry EVENO Adjoint au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
  - Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - Vice-Président
  - Patrice KERMORVANT - Conseiller Municipal de VANNES - Vice-Président
  - Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice -Présidente
  - Pierre LE RAY - Conseiller délégué à PLESCOP - Vice-Président
  - François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC - Vice-Président
  - Jean-Pierre RIVERY -Conseiller Municipal à VANNES - Vice-Président
  - Léna BERTHELOT - Maire de PLOUGOUMELAN
- 
- Frédérique GAUVAIN - Maire d'ARZON
  - Patrick EVENO - Maire de BADEN
  - Freddy JAHIER - Maire de COLPO
  - Dominique LE MEUR - GRAND-CHAMP
  - Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
  - Yves DREVES - Maire de LE BONO
  - Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
  - Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUeltas
  - Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
  - Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
  - Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
  - Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN
  - Anne TESSIER-PETARD - Maire de SAINT-ARMEL
  - Anne GALLO - Maire de SAINT-AVE
  - Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYs
  - Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF
  - Sylvie SCULO - Maire de SENE
  - Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION
  - Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN

Ont été représentés :

- Pascal BARRET - Maire d'ARRADON a été représenté par Philippe GUYOT

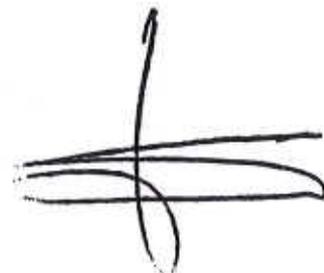
Ont été excusés :

- Jean LOISEAU - Maire de l'ILE D'ARZ
- Christian SEBILLE - Maire de THEIX- NOYALO - Vice-Président

Ont été absents :

- Guillaume GRANNEC - Maire de BRANDIVY
- Vincent ROSSI - Maire de LA TRINITE -SURZUR
- Guy DERBOIS - Maire de LE HEZO

Le Président,  
David ROBO



**SEANCE DU BUREAU DU 7 JUIN 2024**

**COMMANDE PUBLIQUE**

**REFECTION DES SOLS ET PEINTURES DANS LES LOCAUX DU BATIMENT B  
DE GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION**

**MARCHE N° 2024-039**

**ATTRIBUTION DU MARCHE**

Une consultation des entreprises a été lancée le 13 mars dernier, sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique, pour la réfection des sols et peintures dans les locaux du Bâtiment B de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération.

A l'issue de la consultation, 2 offres ont été réceptionnées dans les délais impartis.

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation et suite à la négociation engagée, la société SPRO présente l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement des offres. Le montant de son offre s'élève à 164 000,00 € HT.

Il vous est proposé :

- *d'attribuer le marché à la société SPRO ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché ainsi toutes pièces relatives à ce dossier ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**